



RENSEIGNEMENT MEMBRE

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Adresse :
.....
CP : Ville :
Téléphone :
.....
E-mail :
Profession :
Clubs précédents :

COTISATIONS

TARIFS :

1^{ère} année

Adulte **100€** (frais d'inscription inclus)
Enfant – de 14 ans **80€** (frais d'inscription inclus)

+10€ à l'ordre du Trésor Public

Renouvellement

Adulte **70€**
Enfant – de 14 ans **50€**

+10€ à l'ordre du Trésor Public

*Renouvellement calendaire (année en cours) du 1er Janvier au 31 Décembre
Paiement en chèque ou en espèces uniquement*

Cotisation famille : seule une personne paie les frais d'inscription

NOS HORAIRES

VENDREDI :

20h00 Ecole du chiot
20h00 Education

DIMANCHE :

9h30 Ecole du chiot
9h30 Education

RENSEIGNEMENT CHIEN

Mâle Femelle

Nom :
Affixe :
Race :
Identification :
N° du LOF :
Date de naissance :

DOCUMENTS À FOURNIR

- ❖ Photocopie du carnet de santé, la vaccination D.P ou D.H.P à jour ;
- ❖ Photocopie de la carte d'identification ;
- ❖ Photocopie du LOF (si le chien y est inscrit)

*Toute personne donnant de faux renseignements
sera exclue*

DISCIPLINE SOUHAITÉE

ÉCOLE DU CHIOT
 ÉDUCATION

CHÈQUE ESPÈCES

Payé le

.....

***Votre adhésion ne sera définitive qu'après acceptation
par le comité***

**Je certifie sur l'honneur, n'avoir jamais été
condamné pour sévices et/ou mauvais traitement à
animaux**

Signature membre

Signature responsable



Le Club ne vend pas un service, mais au contraire met à la disposition de ses adhérents, des installations et une main d'œuvre technique **bénévole**, pour n'atteindre qu'un seul but :

L'ÉDUCATION DE VOTRE CHIEN



Votre cotisation permet, uniquement, au club de couvrir ses frais d'infrastructure, de matériel ainsi que ses charges administratives.

En aucun cas, elle ne représente une rétribution aux moniteurs des cours proposés.

Vous allez bientôt faire partie intégrante d'un club, connaître d'autres personnes animées par la même passion.

Une fois membre de notre association, vous bénéficiez des avantages suivants :

- ❖ D'une vitrine proposant le matériel adapté à votre chien ;
- ❖ D'un catalogue proposant un large choix de matériel en tout genre ;
- ❖ De l'alimentation (croquettes, friandises) ;
- ❖ D'un bar où vous pourrez faire connaissance avec les autres membres.

Nous vous rappelons que pour les chiens de **2^{ème} catégorie, la loi impose une assurance, une attestation d'aptitude, le port de la muselière, permis de détention** ainsi que le **vaccin antirabique**. Une copie vous sera demandée lors de votre inscription.



EN CAS D'ACCIDENT



Dans l'enceinte du terrain, le club assure les accidents découlant d'une faute d'un de ses responsables ou de la défektivité d'un matériel dont il a l'entretien. En dehors de ces cas, le propriétaire est le seul responsable.



Notre comité

Président-Responsable Matériel : Quentin KRENCKER

Vice-présidente-Responsable Ecole du Chiot : Valentine KRENCKER

Secrétaire : Pascal FURST

Trésorier-Responsable Éducation : Pascal KRENCKER

Assesseur-Responsable Communication : Amandine DEHÉ

Assesseur : Coline KRENCKER

Assesseur : Charlie SCHIMA

Assesseur : Régine PEYRE



✉ CLUB CANIN DE MOMMENHEIM
Valentine KRENCKER
17b rue des Près
67350 NIEDERALTDORF

Terrain du club :
Chemin de l'Ostergraben
N 48°45.166 E007°38.169
67670 Mommenheim
☎03.88.51.58.98

Président : Quentin KRENCKER

🌐 www.clubcanin-mommenheim.com
@ cc.mommenheim@free.fr